

Les JA mercredi après-midi au moment de démarrer le chantier de semis dans la parcelle.

Urbanisme 46 ans après à La Roche-sur-Yon, une parcelle retrouve son usage agricole.

Deux hectares reviennent à l'agriculture

L'artificialisation des sols n'est pas irréversible. Enfin, pas tout à fait. Preuve en est le chantier de semis de blé qui a eu lieu mercredi sur une ancienne décharge de matériaux inertes, près de la déchetterie Sainte-Anne, à La Roche-sur-Yon. Ce mercredi 8 novembre cette parcelle est en effet revenue à sa vocation agricole après l'avoir perdue pendant 46 ans.

En 1971, Michelin projetait d'installer son usine au bord de la route de Nantes à La Roche-sur-Yon. Les déblais de terrassement avaient été déversés en contrebas de ces terrains dans un vallon qui, aujourd'hui, aurait été classé zone humide. Dans les années qui suivirent, la collectivité décida d'y implanter une décharge publique. Des milliers de camions y déchargèrent leurs bennes de gravats de chantiers. Tant et si bien que ce qui fut un vallon est devenu une colline à plus de 20 mètres du niveau initial.

La décharge fut ensuite fermée à de nouveaux déchargements et servit partiellement de piste d'entrainement de motocross, d'où son classement officiel, par défaut d'autre appellation, en zone « de loisirs ».

À proximité immédiate de ce terrain, la commune met à

disposition de l'AFDI une parcelle dite solidaire dont le produit des récoltes sert à financer les actions de l'association de développement international. En 2014 ce champ solidaire devant être amputé pour l'agrandissement de l'usine Michelin, une négociation a proposé de récupérer la terre labourable et de l'étendre sur la butte voisine en vue de compenser la perte de surface. Et depuis trois ans, Adrien Girardeau, ancien exploitant des terrains concernés et membre du bureau de l'AFDI, a beaucoup œuvré pour la remise en culture d'un plateau arasé de deux hectares.

L'acte symbolique de semis de blé a eu lieu mercredi en début d'après-midi par les JA du canton qui, par cette action veulent dénoncer le gaspillage des terres agricole et la mise en friche trop prématurée des terrains promis à l'urbanisation. Avec l'association Sac de Blé, que préside Daniel Rabiller, JA procède ainsi cet automne à la remise en culture provisoire d'une dizaine de parcelles dans le département. Enfin, il faut préciser que la réhabilitation de la parcelle de Saint-Anne en champ agricole solidaire pourrait n'être qu'éphémère, le temps que la filiale du Sydev, Vendée éner-

gie, y installe un champ de panneaux solaires pour la production d'électricité photovoltaïque. Il a en effet été convenu entre la chambre d'agriculture et Vendée énergie que ce type d'emprise ne pourrait pas en Vendée se faire sur des terres agricoles mais qu'elles le pouvaient sur le site d'anciennes déchetteries ou d'anciennes carrières. Les panneaux pourraient ici cohabiter avec l'ensemencement d'une prairie, et Vendée énergie fait savoir qu'elle ne serait pas opposée à du pâturage par des moutons dans ce qui constituera la plus haute prairie du secteur.